

ATLAS DES MOBILITÉS TOURISTIQUES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

FRANÇOISE POTIER, CHRISTOPHE TERRIER
CARTOGRAPHIE : PASCALE ZEGEL, MARGUERITE SYLVANDER

ÉDITIONS AUTREMENT
COLLECTION ATLAS / MONDE

AUTEUR

Françoise Potier, directrice de recherche à l'INRETS, est spécialiste des questions de loisir-tourisme, mobilité, tourisme urbain, grands événements, aménagement et développement durable. Elle est auteure de nombreux ouvrages et articles sur le sujet. Elle a été vice-présidente du Conseil national du tourisme.

Christophe Terrier, chef du Département de la stratégie, de la prospective, de l'évaluation et des statistiques à la Direction du tourisme, a occupé différents postes à l'INSEE et à la DATAR. Auteur de nombreux articles sur le territoire, il est le créateur de MIRABELLE (Méthode informatisée de recherche et d'analyse des bassins par l'étude des liaisons logement-emploi) et l'initiateur de la carte des territoires vécus (www.christophe-terrier.com).

CARTOGRAPHIE ORIGINALE

Pascale Zegel, Marguerite Sylvander

CARTOGRAPHIE D'ÉDITION

Anne Bailly (AEBK)

MAQUETTE

Conception et réalisation : Graph'M

ÉDITIONS AUTREMENT

Direction : Henry Dougier

Coordination éditoriale : Laure Flavigny

assistée de Cécile Renaudin

Lecture-correction : David Mac Dougall

Fabrication : Bernadette Mercier

Communication et presse : Doris Audoux

Direction commerciale : Anne-Marie Bellard

© Éditions Autrement 2007

77, rue du Faubourg-Saint-Antoine – 75011 Paris

Tél. 01 44 73 80 00 – Fax 01 44 73 00 12 – www.autrement.com

ISBN : 978.2.7467.0879.2

ISSN : 1272-0151

Dépôt légal : mars 2007

Imprimé et broché en France par Corlet Imprimeur SA (France)

Achevé d'imprimer en 2007

Tous droits réservés. Aucun élément de cet ouvrage ne peut être reproduit, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation expresse de l'éditeur et du propriétaire, les Éditions Autrement.

Sommaire

■	<i>Bibliographie</i>	4
■	<i>Préface</i>	5
■	<i>Avant-propos</i>	6
■	<i>Introduction</i>	8
■	<i>Analyse régionale des flux touristiques</i>	15
■	<i>Les courts et longs séjours</i>	18
■	<i>Les modèles migratoires</i>	19
■	Alsace	22
■	Aquitaine	26
■	Auvergne	30
■	Bourgogne	34
■	Bretagne	38
■	Centre	42
■	Champagne-Ardenne	46
■	Corse	50
■	Franche-Comté	52
■	Île-de-France	56
■	Languedoc-Roussillon	60
■	Limousin	64
■	Lorraine	68
■	Midi-Pyrénées	72
■	Nord-Pas-de-Calais	76
■	Basse-Normandie	80
■	Haute-Normandie	84
■	Pays de la Loire	88
■	Picardie	92
■	Poitou-Charentes	96
■	Provence-Alpes-Côte d'Azur	100
■	Rhône-Alpes	104
■	<i>Note méthodologique</i>	108
■	<i>Statistiques par région de destination</i>	110
■	<i>Statistiques par région émettrice</i>	111
■	<i>Définitions</i>	112

Quand les données statistiques sur une région donnent des valeurs inférieures à 0,01, elles ne sont pas représentées sur les cartes.

BIBLIOGRAPHIE

BENOÎT Jean-Marc, BENOÎT Philippe, PUCCI Daniel, « La France à vingt minutes (et plus), la révolution de la proximité », 43 entretiens, 271 pages, éditions Belin, juin 2002.

CAZES Georges, *Le Tourisme en France*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 127 pages, 1995.

CAZES Georges, POTIER Françoise, *Le Tourisme urbain*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1996.

CHRISTINE Marc, « La géographie des vacances », *Données sociales*, Paris, INSEE, 1990.

CRIBIER Françoise, *La Grande Migration d'été des citadins en France : essai d'une géographie de la récréation*, Paris, Éditions du CNRS, 403 pages, 1969.

DAVEZIES Laurent, « Temps de la production et temps de la consommation : les nouveaux aménageurs du territoire ? », *in Futuribles*, n° 295, mars 2004.

DIRECTION DU TOURISME-INSEE, *Le Tourisme en France*, collection INSEE-Références, 2005.

DIRECTION DU TOURISME, 2006-a, *Chiffres clés du tourisme*, édition 2006.

DIRECTION DU TOURISME, 2006-b, *Mémento du tourisme*, édition 2006, diffusion La Documentation française.

KNAFOU Rémy (sous la direction de), *Atlas de France tourisme et loisirs*, coll. « Atlas de France GIP Reclus », Éditions La Documentation française, 1997.

MEDA Dominique, *Le Temps des femmes, pour un nouveau partage des rôles*, Flammarion, Paris, 2002.

POTIER Françoise, ZEGEL Pascale, *Exclusions et inégalités d'accès aux loisirs et au tourisme*, PUCA, 2003.

POTIER Françoise, *Les voyages de courte durée des Français*, INRETS-ministère du Tourisme, n° 161, décembre 1992, 79 pages.

SICSIC Josette, « Tendances 2002 : un monde en quête de réenchantement », *Touriscopie*, n°38, janvier 2002, 71 pages.

TERRIER Christophe, « L'économie présentielle, un outil de gestion du territoire » *in Cahiers Espaces*, numéro spécial « Observation et tourisme », 2006.

TERRIER Christophe (sous la direction de), *Mobilité touristique et population présente. Les bases de l'économie présentielle des départements*, édition Direction du tourisme, 2006.

URBAIN Jean-Didier, *Sur la plage*, Plon, 2000.

URBAIN Jean-Didier, *Les Vacances*, Le Cavalier Bleu, mai 2002, 126 pages.

VIARD Jean, POTIER Françoise, URBAIN Jean-Didier, *La France des temps libres et des vacances*, Paris, L'Aube-DATAR édition, coll. « Bibliothèque des territoires », Paris, 2002.

VIARD Jean, *L'Éloge de la mobilité*, L'Aube, 2006.

Sites généraux :

Ministère délégué au Tourisme
<http://www.tourisme.gouv.fr>
 et www.veilleinfotourisme.fr

Organisation mondiale du tourisme (OMT)
www.world-tourism.org

Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT)
www.diact.gouv.fr

Préface

Réelle ou virtuelle, la mobilité est aujourd'hui au cœur des questions de société. Les déplacements touristiques ont un impact significatif sur les économies locales, et notamment ceux des touristes français à l'intérieur du territoire national.

Quelles sont les régions françaises qui bénéficient de la plus grande attraction pour les touristes français, pour leur courts ou longs séjours ? Le déséquilibre territorial reconnu en matière touristique provient-il de leurs migrations ?

La réalisation d'un atlas a pour but de faciliter la visualisation des situations, d'en décrire les mécanismes, d'en simplifier la présentation et de permettre des comparaisons entre les différentes destinations.

C'est l'objet de cet ouvrage, qui, de manière exemplaire, montre la diversité des relations que le tourisme tisse entre les territoires pour mieux cerner l'état de nos connaissances et mettre en valeur ce que ces mouvements signifient en termes stratégiques.

Que les experts, économistes, géographes et statisticiens, auteurs de ces recherches en soient remerciés.

Le rayonnement de Paris, la structuration du territoire touristique par les voies rapides, aériennes, routières et ferroviaires, la relativement faible amplitude des parcours sont autant d'illustrations de l'univers complexe que constitue le tourisme et ses territoires.

Le potentiel que représente l'activité touristique pour les territoires, à la fois en volume de consommation, en emplois et en image mérite cet investissement original et pédagogique, témoignage d'un engagement interministériel nécessaire.

Pierre Mirabaud

Délégué interministériel à l'Aménagement
et à la compétitivité des territoires

Les cartes représentent généralement les lieux de résidence habituelle ou les lieux de travail des populations. Les individus sont considérés comme habitants permanents et producteurs d'un lieu et rarement comme résidents temporaires et consommateurs de ce lieu. On ignore ainsi les relations spatiales que tissent les individus entre les différents territoires qu'ils fréquentent en des temps différents. La carte des « Territoires vécus, organisation territoriale de l'emploi et des services » éditée par la Datar et l'Insee illustre cette logique. L'exercice est facilité par la relative proximité des lieux ainsi reliés, ce qui induit une cohérence territoriale de ces « territoires vécus » pour le travail ou pour l'accès aux services. L'exercice est plus délicat dans le cas du touriste qui instaure une relation éphémère, unique ou régulière avec un ou des territoires différents de celui du lieu habituel de résidence, et ceci selon une géographie complexe qu'on se propose de découvrir dans cet ouvrage.

”
Est touriste toute personne qui effectue un voyage [...] à la seule condition que ce voyage comporte au moins une nuit passée hors du domicile.”

Longtemps réservé à une élite disposant de temps et d'argent, le tourisme est devenu un phénomène de société (surtout des pays industrialisés) entraînant chaque année des migrations de plus en plus importantes. Il est devenu en deux décennies la plus grande activité humaine mondiale. Certains la caractérisent comme « industrie », d'autres contestent cette appellation en raison de ses multiples dimensions qui en font plutôt un carrefour d'activités diversifiées.

Le tourisme est une des forces économiques de la France. Il constitue un important enjeu économique pour de nombreux secteurs notamment ceux du transport, du bâtiment, de l'hôtellerie, du commerce et de l'animation en général. En France, on chiffre cet enjeu à près de 7 % du PIB. La balance commerciale touristique avec l'étranger est fortement contributrice en apport de devises, au premier rang avec l'automobile et supérieure à celles de l'agriculture ou du commerce de luxe. Le tourisme génère près de 2 millions de personnes en France. Enfin, dans

certaines régions, le tourisme est un facteur puissant d'implantation de nouveaux secteurs de production. Son marché s'est considérablement accru, ses cibles se sont diversifiées et les produits proposés cherchent par l'innovation à répondre aux attentes des différents publics. Hormis le tourisme à motif culturel et religieux qui remonte aux temps les plus anciens, le tourisme dans sa forme actuelle, c'est-à-dire impliquant, d'une part, une motivation de détente, de plaisir et d'enrichissement culturel et mettant en œuvre, d'autre part, des structures d'offres et de transports organisées, a un peu plus de cent cinquante ans.

Au **xx^e** siècle, les classes aisées des pays du nord de l'Europe, et plus spécialement les Anglais, ont créé les premières organisations touristiques : voyages Cook, guides Baedeker, séjours d'hiver sur la Riviera, premières stations de sports de neige, « grands tours » culturels initiatiques en Italie et en Grèce. Ils ont balisé un champ touristique « élitiste » dont les traces demeurent encore aujourd'hui très présentes dans le subconscient des candidats au voyage.

Au cours du **xx^e** siècle, deux phénomènes majeurs vont modifier profondément le tourisme. Le premier est un changement idéologique. Après la Première Guerre mondiale, toutes les sociétés européennes vont, à leur manière, prôner le tourisme social. Le tourisme se massifie et n'est plus réservé à une élite. S'ensuit un phénomène géographique qui va perdurer : l'abandon par les plus riches de sites et d'habitudes touristiques trop démocratisés et encombrés. Les élites vont ainsi, sans arrêt, lancer de nouvelles pratiques en des lieux toujours plus protégés, souvent plus lointains. Un cycle du tourisme s'est instauré. En France, ce fut la découverte par les touristes – anglais – de la Côte d'Azur, puis celle de l'arrière-pays niçois, puis plus récemment celle du Lubéron.

Le second phénomène majeur est la généralisation des congés payés, l'évolution de l'urbanisation et le développement de la motorisation de masse. Ils ont donné au tourisme à partir des années 1950 dans la plupart des pays européens son visage le plus connu : celui de la foule sur la plage, sur la neige, en quelques hauts lieux sacralisés de la culture classique.

La socio-culture des Français et plus généralement celle des Européens a été un facteur central d'éducation au tourisme : les parents « défricheurs » touristiques des années 1960 ont éduqué des générations d'enfants à l'exercice du tourisme, à la curiosité touristique, à la variété des pratiques et à l'accès au marché. Habités au tourisme, nous ne voyageons pas comme nos parents et nos enfants ne voyageront pas comme nous.

D'après la définition officielle retenue par les instances internationales, est touriste toute personne

qui effectue un voyage, quel qu'en soit le motif, à la seule condition que ce voyage comporte au moins une nuit passée hors du domicile.

On se restreindra ici au seul tourisme de loisirs, sans prendre en compte les déplacements professionnels ou d'affaires qui ne relèvent pas de la même logique territoriale.

On a tendance à attribuer à la réduction du temps de travail une conséquence équivalente sur la progression du temps libre, alors que le temps libéré par le travail peut aussi être transformé en travail domestique comme le temps du repas, du ménage, des courses, de l'aide aux enfants, des démarches administratives, des soins, etc.

Le temps libre, au-delà du temps libéré du travail, est aussi le temps dégagé des contraintes liées aux études, à la santé, aux démarches administratives et aux activités ménagères et du temps physiologique lié au sommeil.

Les loisirs désignent les occupations pendant les temps libres. Ils sont inégalement territorialisés. Certains se pratiquent à domicile comme le bricolage, le jardinage, la lecture et la télévision, tandis que d'autres nécessitent un déplacement : voir des amis, rendre visite à la famille, aller au restaurant, faire du golf, assister à un match de rugby, se rendre au cinéma ou au théâtre, visiter un musée, un monument ou une ville, aller faire du ski, aller dans sa résidence secondaire. S'agissant de tourisme, seul est comptabilisée la part des loisirs qui comprend au moins une nuit hors du domicile.

Mise au point d'une cartographie originale

La cartographie, dans cet ouvrage, vise à appréhender l'organisation du territoire considéré du point de vue des espaces de vie et des territoires vécus liés aux mobilités de tourisme des Français en France métropolitaine. Elle contribue également à développer une géographie innovante qui porte sur un sujet de société majeur qu'est devenu le tourisme et à répondre à certaines questions telles que : existe-t-il des modèles de migrations liées au tourisme selon différentes échelles de temps – week-ends, courts séjours, vacances – qui seraient spécifiques à des régions, des départements, voire des agglomérations de résidence ? Quelles évolutions peut-on observer depuis vingt ans ? Quels facteurs influent sur les mobilités en termes d'origine et de destination des flux ?

Le week-end, les ponts, les petites et grandes vacances sont les temps réputés privilégiés des migrations liées au tourisme, surtout pour les citadins. Fondés sur le seul modèle du comportement des Parisiens, et si l'on en croit les médias, les touristes français iraient n'importe où et à n'importe quel moment. Ils seraient tous « zappeurs » du tourisme dans l'espace et dans le temps. Mais les Français s'éloignent-ils réellement de leur domicile pour

ces activités, et si oui, pour aller où ? Explorant la diversité française, la cartographie des territoires fréquentés des Français pendant les temps libres met en lumière des modèles de comportements de mobilité différents selon les régions de résidence. L'étude cartographique fondée sur plusieurs années montre également, et contrairement à une idée couramment véhiculée, que ces géographies touristiques sont remarquablement constantes dans le temps.

Selon la région où il réside, le Français ne pratique pas le même tourisme, au-delà des raisons d'âge, de revenus ou de classe sociale. Les mentalités, les habitudes, les cultures différentes d'une région à l'autre font de la France un pays étonnant, à la fois totalement uni et incroyablement hétérogène. Selon les régions où ils habitent, les Français se comportent de manières très diversifiées.

« La plupart des différences proviennent de la sociologie, mais certaines ne s'expliquent que par la géographie », souligne Jean-Marc Benoît, auteur de *La France à vingt minutes*. Les taux de départ en vacances, par exemple, diffèrent considérablement d'une région à l'autre. L'éducation, la télévision, l'urbanisation, la publicité, tout semble concourir à homogénéiser les comportements et les modes de vie. Or les chiffres le montrent : malgré un certain rapprochement depuis trente ans, les disparités demeurent considérables. Pourquoi ces différences persistent-elles ?

La première raison, c'est que les Français restent très ancrés dans leur terre d'origine. Alors que le



Mais les Français s'éloignent-ils réellement [...] pour ces activités, et si oui, pour aller où ?

pays n'est plus agricole et que rien ne les oblige à rester sur place, les deux tiers d'entre eux habitent encore dans leur région de naissance, selon l'Insee. Un pourcentage qui atteint 78 % en Bretagne et 87 % dans le Nord-Pas-de-Calais. La seconde est que, lorsqu'ils s'installent dans une autre région, ils se coulent dans le moule de leur terre d'accueil. En une ou deux générations, un nouvel arrivant, après une phase de transition, ne se comporte plus comme un habitant de sa région d'origine mais adopte les habitudes de sa région d'adoption. En fait, c'est parce que les mœurs évoluent très vite au niveau individuel qu'elles restent stables au niveau régional.

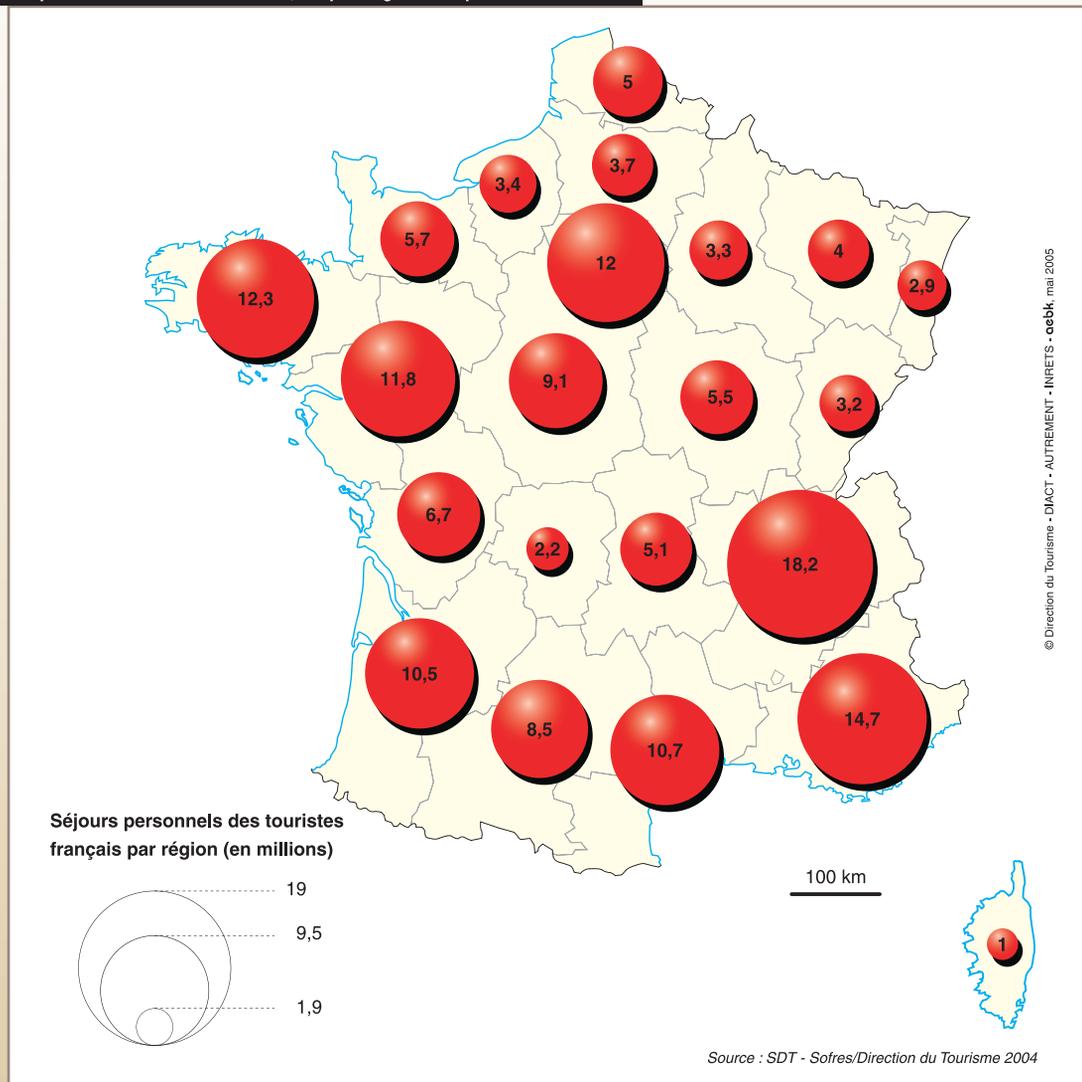
INTRODUCTION

Chaque week-end et départ en vacances, Bison futé anticipe les flux routiers et annonce, à travers les médias, des encombrements toujours plus impressionnants aux sorties des grandes villes. Ses synthèses conclusives sont tout aussi remarquables : 800 kilomètres de bouchons cumulés sur les routes françaises un jour de grand départ. Les aéroports et les gares sont tout autant assaillis démontrant, mieux sans doute que les statistiques, l'importance croissante du phénomène touristique. Les Français, comme la plupart des Européens, voyagent maintenant de plus en plus souvent, sur des périodes moins longues. Le mois des vacances traditionnelles passées au même endroit a été remplacé par des séjours plus courts répartis sur différents

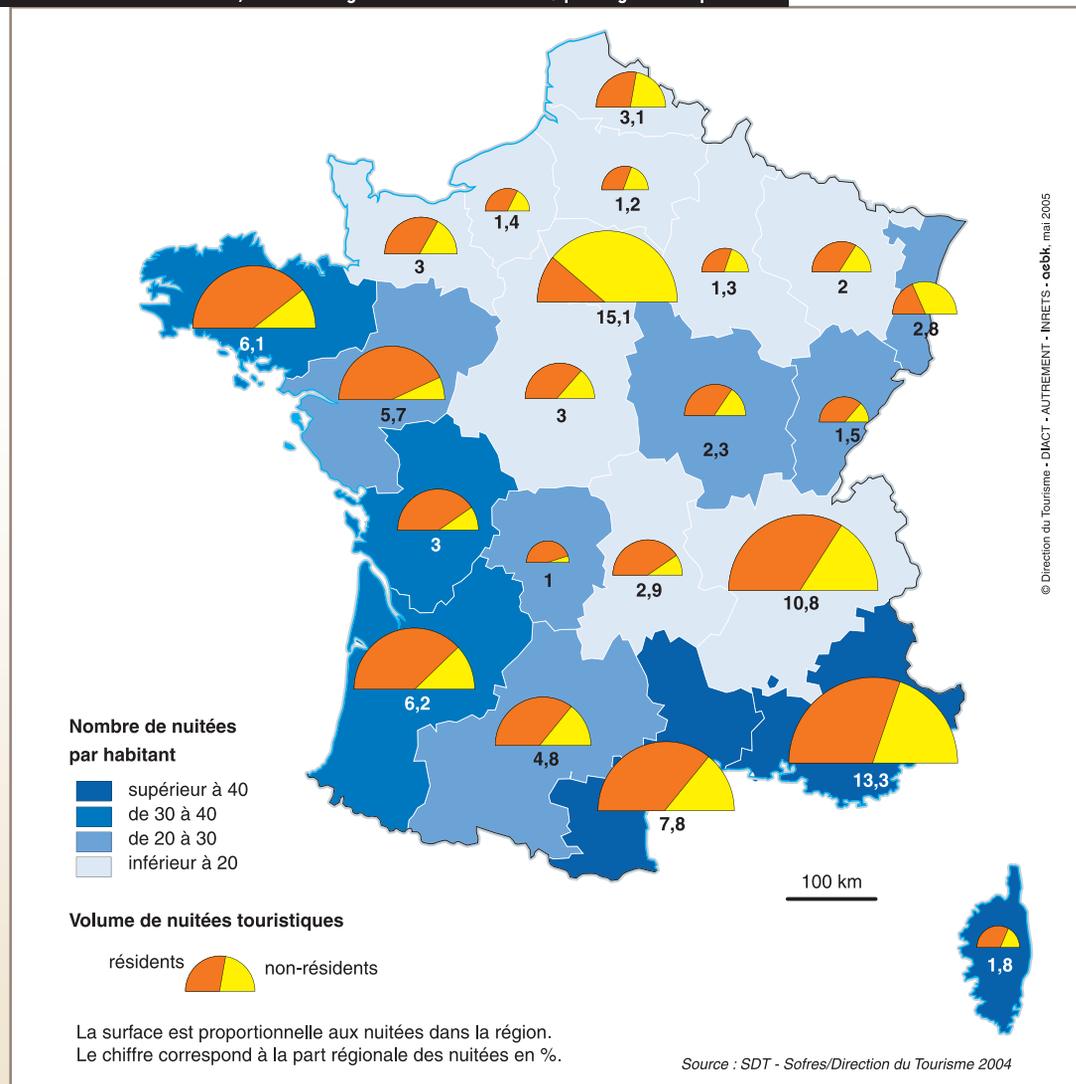
territoires, tout au long de l'année. Les grandes vacances se sont enrichies de la pratique des vacances d'hiver – avec ou sans « sports d'hiver » – qui s'est développée d'abord à la montagne, puis s'est étendue aux destinations « soleil ». Les week-ends, qui peuvent être allongés d'un ou plusieurs jours, ont permis le développement d'un tourisme court de proximité et à moyenne distance et même à longue distance lorsque les progrès technologiques dans les transports le permettent ou qu'une offre à bas coût se présente.

Le tourisme s'inscrit dans le mouvement général d'accroissement de la mobilité. Il en est même le moteur principal. En 1985, un Français effectuait 34 kilomètres par jour, il en effectue 50 maintenant. En vingt ans, la mobilité totale

Fréquentation des touristes français par région réceptrice en 2004



Nuitées des touristes français et étrangers en 2004 en France, par région réceptrice



© Direction du Tourisme - DIACT - AUTREMENT - INRETS - oebk, mai 2005

des Français a augmenté de 50 %. La seule mobilité longue distance correspondant à des déplacements touristiques à plus de 100 kilomètres du domicile a augmenté de 60 % et sa part dans la mobilité totale est passée du tiers à la moitié. La mobilité loisir-tourisme des Français représente maintenant 65 % de l'ensemble des kilomètres parcourus en France. Sous l'influence des loisirs et du tourisme, la mobilité devient aussi plus variée et plus aléatoire. Elle rend encore plus complexe la géographie des territoires vécus.

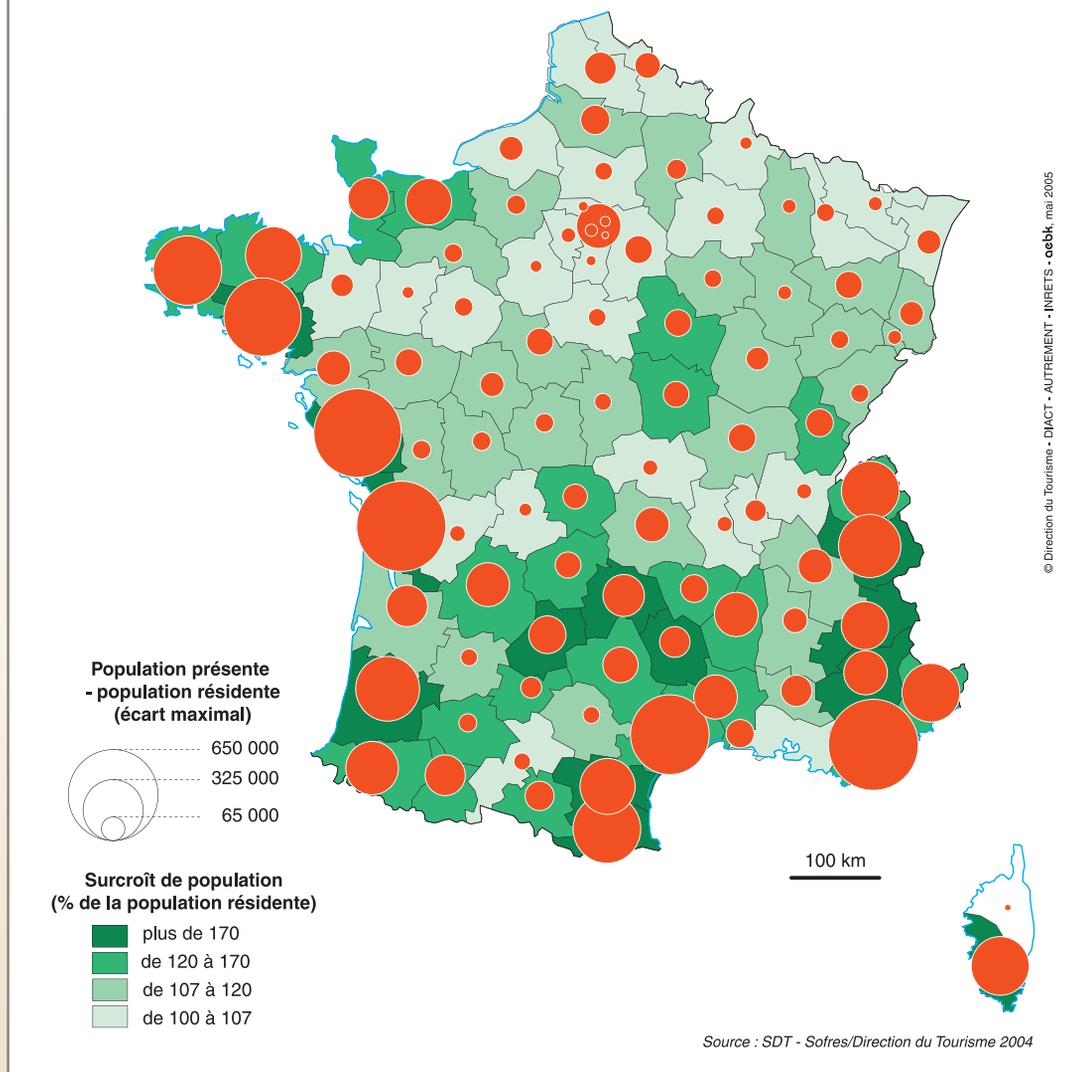
Un regard panoramique sur les statistiques nationales et internationales fait apparaître la France comme le carrefour des bousculades touristiques. En 2004, les Français ont effectué 200 millions de séjours touristiques dont 180 millions en France et plus de 100 millions de voyages aller-retour à la journée à plus de

100 kilomètres de leur domicile qui entrent dans la catégorie des excursions. La France est aussi le premier pays récepteur de touristes. Simultanément, on enregistre en France 75 millions d'arrivées de touristes étrangers, sans compter la centaine de millions d'excursionnistes étrangers. La différence entre touriste et excursionniste est la durée de séjour, le premier séjournant plus de vingt-quatre heures, le deuxième moins de vingt-quatre heures.

Le tourisme et le territoire : une économie présente

La présence de touristes sur un territoire ne bénéficie pas seulement aux activités dites touristiques, hôtels, restaurants ou parcs de loisirs : par exemple, les musées et les grands magasins représentent des pôles d'attraction pour les touristes alors que ces offres ne sont pas

Surcroît maximum de population (population présente, y.c. étrangers – population résidente) un jour dans l'année. (Ce jour n'est pas le même selon les départements)



classées dans les nomenclatures parmi les activités caractéristiques du tourisme. Et pourtant la part de la consommation des touristes pour leur activité et leur chiffre d'affaires est importante. D'autres commerces ou services plus courants comme les boulangers, les médecins, etc., qui ne sont pas des attracteurs touristiques, voient aussi leur activité largement stimulée par la présence de touristes.

En économie géographique, on dit que le tourisme est « amical pour les territoires ». Sous un angle économique, le touriste consomme des produits et des services sur un territoire qui n'est pas sa résidence habituelle. Sa présence en un lieu génère une « économie présenteielle » qui est de toute première importance pour certaines régions. Le tourisme peut donc agir, s'il

est bien régulé, comme un efficace redistributeur de richesses entre les territoires.

Les flux touristiques des Français

On estime à 180 millions le nombre de voyages touristiques à motivation personnelle effectués¹ en 2004 par les Français âgés de quinze ans et plus, pour une durée moyenne de 5,4 jours, seize fois plus qu'il y a cinquante ans, quatre fois plus qu'en 1975, date qui marque pourtant

¹ Les voyages d'affaires ne représentent qu'une très faible part de l'ensemble des voyages touristiques des Français (4 %). Si ces voyages sont par définition inclus dans les voyages touristiques, ils ne seront toutefois pas traités dans cet ouvrage car ils relèvent d'une autre logique de mobilité.

la fin du grand cycle de croissance de l'après-guerre. Cette progression — une croissance annuelle moyenne de 4 % sur les trente dernières années — s'est fortement ralentie dans les années 1990.

89 % de ces voyages se réalisent en France. Parmi ceux-ci, 21 % sont des flux intrarégionaux, un tiers si l'on ne prend pas en compte les flux émis par les résidents de l'Île-de-France. La majorité des séjours, 56 %, entre dans la catégorie des courts séjours, des séjours de moins de quatre nuits.

Le taux de départ global annuel en voyage des Français est relativement stable depuis une dizaine d'années, autour de 75 %. En 2004, 46 millions de Français avaient quitté au moins une fois leur domicile pour un déplacement touristique².

Les déplacements touristiques à l'étranger, même s'ils ont tendance à se développer, restent une pratique minoritaire chez les Français : leur taux de départ à l'étranger, aux alentours de 20 %, est un des plus bas d'Europe, après les pays méditerranéens — Espagne, Italie, Portugal et Grèce — et les pays de l'Est. Parmi les 19 millions de séjours touristiques effectués en 2004 par des Français à l'étranger pour motif personnel, les deux tiers se déroulent en Europe dans les pays limitrophes.

Dans 77 % des cas, les Français utilisent la voiture pour effectuer un déplacement touristique, puis le train dans 15 % des cas. L'avion n'est utilisé que dans 6 % des cas, principalement pour des liaisons intercontinentales, et l'auto-car pour 2 %.

La sociabilité est le premier motif de déplacement. La majorité des Français qui voyage en France séjourne chez des parents (35 % des nuitées), des amis (9 %) ou dans leur résidence secondaire (15 %). L'hébergement marchand est largement minoritaire puisque seulement 40 % des nuitées touristiques se déroulent dans les hôtels, les campings ou les locations. De fait, chaque résident est un prescripteur important, voire le premier prescripteur du tourisme. Et chaque nouveau résident est un nouveau prescripteur... avec des conséquences de surfréquentation dans les territoires à forte évolution démographique. La croissance de la superficie des logements des Français et des Européens a été un des facteurs favorisant l'accueil de la famille et des amis.

² Le taux de départ en vacances des Français a très fortement augmenté et régulièrement entre 1965 et 1995. Cette évolution avait pour origine une augmentation rapide du taux de départ des catégories sociales qui partaient le moins. Elle était aussi due, en partie, à un changement dans la structure de la population, où la part des catégories sociales qui partaient relativement plus était en progression.

De très fortes inégalités

Pour des raisons économiques et d'accessibilité, tout le monde ne participe pas à la culture généralisée de la mobilité des loisirs et des inégalités profondes se creusent entre les différentes catégories, qu'elles soient sociales ou d'appartenance à un territoire : un quart des Français n'est pas parti pour un séjour de tourisme au cours d'une année. En revanche, certains sont de grands ou très grands voyageurs : seulement 15 % de Français réalisent plus de 50 % des voyages.

La mobilité touristique des Français est fortement déterminée par le revenu, le degré d'urbanisation de la résidence et l'âge des individus. Le taux de départ et le nombre de voyages annuels réalisés au cours d'une année par un Français augmentent avec le revenu et la taille de l'agglomération de résidence. Un Français au revenu élevé partira cinq à six fois en voyage dans l'année alors qu'un Français au faible revenu ne partira que trois à quatre fois. Un rural effectuera trois voyages touristiques par an quand un habitant d'une grande agglomération en effectuera quatre et un Parisien cinq.

Les diverses mobilités sont en partie liées : les urbains sont souvent ceux qui ont quitté leur terre d'origine pour accéder à un emploi et une carrière. Ils disposent d'un revenu moyen supérieur qui leur permet de voyager. Dans ces circonstances, une partie de leurs voyages consiste à retourner « au pays », et une partie est utilisée pour découvrir d'autres lieux.

Les flux internationaux vers la France

Les flux de touristes étrangers en France n'ont cessé de croître depuis les années 1980, passant de 25 millions en 1975 à 77 millions en 2003, soit un facteur multiplicatif de trois. La croissance fut plus forte dans les années 1980, avec jusqu'en 1992 une progression moyenne de 7,8 % l'an, pour n'être ensuite que de 4 % . 70 % des touristes étrangers en France sont européens. Les Anglais et les Allemands forment le premier groupe d'arrivées, suivis par les Néerlandais, les Belges et les Italiens. Les Américains et les Japonais ne représentent qu'une faible proportion mais avec un fort pouvoir d'achat.

Tous ces touristes ne séjournent pas longtemps : beaucoup d'Européens ne passent en France qu'une nuit ou deux sur le chemin de l'Espagne ou de l'Italie. D'autres touristes lointains — en particulier de l'Asie — visitent souvent l'Europe en un seul voyage dans lequel la France, et principalement Paris, ne représente qu'une étape.

Quatre phases d'évolution des mobilités touristiques

L'essor des flux touristiques repose sur d'importants changements structurels des pratiques

de mobilités touristiques. On peut schématiser ceux-ci depuis quarante ans en quatre étapes majeures : d'abord l'augmentation continue du taux départ en vacances – de 40 % en 1960 à 57 % en 1984 –, puis le fractionnement des vacances depuis la moitié des années 1980, avec la diminution de la durée moyenne des séjours – de 19,5 jours au début des années 1970 à 13,5 jours aujourd'hui – accompagnée d'une progression des courts séjours, de la diversification des destinations et du développement des excursions. Elles ont conduit notamment à une croissance importante des flux touristiques vers la ville, principale destination du tourisme de courte durée.

Les conséquences de ces changements dans les pratiques de tourisme sont multiples : diminution des nuitées dans les hébergements, forte croissance des trafics routiers, aériens et ferroviaires et augmentation des concentrations dans les zones touristiques.

Les quatre phases d'évolution se situent approximativement avant 1984, de 1984 à 1990, de 1990 à 2000 et après 2000.

Le taux de départ en vacances des Français a été marqué par une croissance continue jusqu'au début des années 1980 : 15 % en 1950, 40 % en 1960, 50 % des Français en 1974, 57 % en 1984. À partir de 1984, la progression de ce taux s'est fortement ralentie et l'introduction de la cinquième semaine de congés n'a pas eu d'effet sur ce taux. Ce taux stagne actuellement à 65 %.

Entre 1984 et 1990, les courts séjours se développent. Les Français voyagent plus souvent et moins longtemps. Les longs week-ends, les ponts, les petites vacances sont autant d'occasions mises à profit par les automobilistes et principalement les résidents des grandes métropoles pour aller chercher détente et loisirs. Ces courts séjours, qui ont été longtemps considérés comme un aspect secondaire des classiques « grandes vacances », ont connu le développement le plus rapide, ils ont progressé au détriment des vacances plus longues.

Temps libéré et tourisme

On a coutume de dire que les conséquences de la RTT sont plus faciles à mettre en évidence dans les bilans des magasins de bricolage et de jardinage que dans les bilans touristiques. En revanche, le temps libéré après la vie active pour les jeunes retraités - compte tenu de l'augmentation moyenne des revenus de cette classe d'âge - se traduit très nettement dans les statistiques du tourisme. Le taux de départ en voyage des personnes de plus de 50 ans a fortement augmenté les quinze dernières années. Par exemple, la tranche d'âge des 55 à 59 ans est passée d'un taux de départ annuel de 51 % en 1989 à un taux de 66 % en 2004.

Le modèle du mois entier de congés passé dans un seul endroit, celui des « grandes vacances », est devenu caduc ; il est alors remplacé par le modèle « plus souvent, moins longtemps, plus loin ».

Dans les années 1990, le nombre de séjours courts continue de progresser tandis que la durée moyenne des longs séjours diminue. Ce changement des comportements dans les pratiques de tourisme a favorisé considérablement le tourisme urbain par les visites répétées de grandes expositions artistiques, les visites ponctuelles de villes, la participation à de grands événements culturels, sportifs et historiques. Le modèle émergent peut se formuler ainsi : « plus souvent, plus diversifié, plus culturel ».

Enfin, récemment, l'effet des trente-cinq heures est sensible sur les pratiques de mobilité de tourisme sous une double problématique : le temps et l'économie. Le temps dégagé du travail est partagé entre temps du tourisme et temps de tâches domestiques. Une économie est réalisée sur l'hébergement. C'est l'explosion des déplacements d'une journée pour une destination relativement éloignée, dénommés « excursions ». Ces excursions augmentent, se substituant à des voyages de très courte durée. La tendance générale au « zapping » se retrouve aussi dans le comportement touristique.

Les facteurs d'évolution de la mobilité touristique

Quatre évolutions sociétales importantes ont marqué l'évolution des pratiques de tourisme.

La première est relative à l'urbanisation. Le taux de départ augmente avec la taille de l'agglomération de résidence. À partir de 1932, en France, le nombre de résidents des villes est devenu supérieur à celui des résidents des campagnes. Par comparaison, en Grande-Bretagne, ce changement s'est produit en 1861. Les Anglais, pour se distraire dans et hors des villes, ont alors inventé de nombreuses formes de loisirs collectifs et associatifs comme le cyclotourisme et les organisations de tourisme. Ainsi leur acculturation au tourisme est ancienne et leur taux de départ est supérieur à celui des Français.

La seconde est relative à la motorisation. Le train, qui répondait surtout au besoin de transporter des marchandises, a été historiquement le premier moyen de transport utilisé pour les voyages touristiques depuis le XIX^e siècle. Il est devenu banal de rappeler que le chemin de fer a été à l'origine du tourisme moderne et que Cook en Angleterre lança le premier train de plaisir en 1841 avec 500 participants. Il a cédé sa place de leader à l'automobile dans les années 1960. Depuis, le formidable essor de la voiture n'a cessé d'offrir des possibilités d'évasion facile :

64 voitures pour 1 000 habitants en 1955, 450 voitures pour 1 000 habitants en 2003. Cette multiplication par sept est tellement intégrée dans les pratiques quotidiennes que l'on oublie cette donnée essentielle : la grande majorité des ménages dispose maintenant du « véhicule » permettant de réaliser leur rêve de départ... voire même créant les conditions du rêve.

Le troisième point est l'élévation du niveau de revenus et l'augmentation de l'emploi féminin, évolution majeure de la société française moderne : actuellement, 80 % des femmes en

âge de travailler sont sur le marché du travail. Le nombre de couples bi-actifs est devenu supérieur au nombre de couples mono-actifs en 1973. La bi-activité modifie les arbitrages au sein des ménages entre le capital temps et le capital revenu : davantage d'argent disponible mais moins de temps pour le dépenser, et la conciliation des absences de longue durée pour deux actifs est difficile à composer, d'autant plus qu'il faut souvent compter avec les périodes de vacances scolaires.

La quatrième évolution importante est celle relative à la flexibilité plus grande du temps

Chiffres clés en 2003 portant sur la population française âgée de 15 ans et plus

Taux de départ en voyages touristiques à motif personnel	73,4 %
dont :	
longs voyages (> 3 nuits)	65,5 %
courts voyages	43,0 %

Taux de départ en voyages touristiques à motif personnel :	
- en France métropolitaine (1)	69,5 %
- à l'étranger ou dans les DOM-TOM (2)	21,6 %

(1) Proportion de Français âgés de 15 ans et plus s'étant absentés au moins une fois en 2003 en France métropolitaine. Ces Français ont pu également effectuer un ou plusieurs voyages à l'étranger ou dans les DOM-TOM.

(2) Proportion de Français âgés de 15 ans et plus qui se sont rendus à l'étranger ou dans les DOM-TOM. Ces Français ont pu également effectuer un ou plusieurs voyages en France métropolitaine.

Taux de départ en voyages touristiques à motif personnel selon la taille de l'agglomération de résidence des Français :

- moins de 2 000 habitants	66,3 % soit 3,4 voyages par résident parti, 2,3 voyages par résident
- de 2 000 à 20 000 habitants	69,6 % soit 3,5 voyages par résident parti, 2,4 voyages par résident
- de 20 000 à 100 000 habitants	74,0 % soit 3,6 voyages par résident parti, 2,7 voyages par résident
- de 100 000 habitants et plus	
hors agglomération parisienne	74,9 % soit 4,3 voyages par résident parti, 3,2 voyages par résident
Agglomération parisienne	86,9 % soit 5,3 voyages par résident parti, 4,6 voyages par résident

Nombre de voyages personnels 168,1 millions

dont :	
- en France métropolitaine	150,8 millions soit 89,7 %
- à l'étranger ou dans les DOM-TOM	17,2 millions soit 10,3 %
dont courts voyages personnels	88,9 millions
dont :	
- en France métropolitaine	84,3 millions soit 94,8 %
- à l'étranger ou dans les DOM-TOM	4,6 millions soit 5,2 %
dont longs voyages personnels	79,2 millions
dont :	
- en France métropolitaine	66,6 millions soit 84,1 %
- à l'étranger ou dans les DOM-TOM	12,6 millions soit 15,9 %

Nombre moyen de voyages touristiques à motif personnel par Français parti 4,1

Dont	
- en longs voyages	2,4
- en courts voyages	3,3
- en France métropolitaine	3,9
- à l'étranger ou dans les DOM-TOM	1,4

de travail et des plages plus larges et plus fréquentes de temps libérés pendant la semaine, pendant l'année et pendant la vie ; elles ont été fondamentales dans l'évolution des pratiques de loisirs et de tourisme. De 1950 à 1980, aux côtés ou à l'intérieur des mondes du travail, des grandes politiques de démocratisation de l'accès à la culture et au sport et de départ en vacances ont été menées. Ces politiques ont abouti, dans les années 1980, à ce que 70 % des Français soient des habitués de la pratique touristique. En 1950, le temps de travail moyen dans une vie était de l'ordre de 120 000 heures. Il est réduit à 70 000 heures en 1988 et représente 63 000 heures aujourd'hui, dans une vie qui s'est allongée de 93 000 heures depuis 1950. Ainsi, l'augmentation de l'espérance de vie obtenue depuis la Seconde Guerre mondiale est supérieure à l'ensemble du temps que l'on consacre au travail. Ces chiffres globaux doivent être gardés en mémoire : sous Napoléon, la vie d'un homme en France était à 70 % consacrée au travail, en 1900, ce chiffre se réduit à 50 % et nous en sommes à moins de 10 %, 19 % en y intégrant les études³.

Évidentes depuis plusieurs années, les modifications des rythmes professionnels ont été amplifiées par le passage aux trente-cinq heures ; de plus, la réduction du temps de travail se conjugue avec l'allongement de la durée de la vie. Ainsi, en cinquante ans, une diminution du temps de travail de onze ans sur une vie entière, de quatre semaines sur une année et de onze heures chaque semaine pour les actifs bénéficiaires de la loi sur les trente-cinq heures. Les temps libres ont donc fortement augmenté, accélérant les tendances touristiques déjà amorcées mais ne marquant pas un point de rupture dans ces comportements.

Eu égard à la masse de temps disponible de nos sociétés, il devient aisé de comprendre pourquoi il y a tant d'individus qui sont en

voyage sur l'ensemble du territoire français. Il faut aussi évoquer des facteurs sociétaux et des avancées technologiques importantes pour expliquer la croissance de la mobilité de tourisme. La majorité des consommateurs ne considère plus le voyage d'agrément comme un luxe. Les loisirs et le tourisme sont devenus signe de réussite. De nombreuses enquêtes montrent que dans l'hypothèse de restrictions financières, elles porteront en dernier recours sur les voyages, bien après l'acquisition de certains biens de consommation comme, par exemple, une machine à laver, une télévision ou même une voiture.

L'allongement de la vie, des retraités plus solvables, plus jeunes, plus urbains et consommateurs de loisirs et de tourisme pendant leur vie active ont fait progresser le taux de départ touristique chez les personnes âgées de soixante à soixante-quinze ans, taux qui était particulièrement bas. À l'autre extrémité du spectre d'âge, les adultes seuls et les couples sans enfants et aux revenus confortables, de plus en plus nombreux, surtout dans les grandes agglomérations, constituent également des cibles largement sollicitées par les acteurs du tourisme.

Le développement des réseaux autoroutiers, aériens et ferroviaires à grande vitesse, la suppression des barrières naturelles par les grands travaux de franchissement, la suppression des barrières douanières ont permis de réduire le temps de transport... et souvent son coût. La flexibilité croissante de systèmes de réservation apporte un éventail de choix de plus en plus large et en autorise une utilisation de plus en plus aisée et répandue. Elle permet des décisions « coup de cœur » impromptues.

Enfin, les Français, comme tous les consommateurs, ne sont pas insensibles aux modes, aux offres de transport, notamment celle des *low cost* et à des séjours à des prix qui paraissent très attractifs.

³ Cf. D. Meda, F. Potier, J. Viard.

ANALYSE RÉGIONALE DES FLUX TOURISTIQUES

Un séjour sur cinq réalisé par les Français se déroule dans la région de résidence, un sur quatre si l'on exclut les séjours émis par les Franciliens. Un sur quatre se déroule dans les régions limitrophes à la région de résidence. Ainsi, la moitié des séjours correspond à des séjours de proximité. 56 % des courts séjours des provinciaux se déroulent dans un territoire de proximité ; c'est un peu moins de la moitié pour les longs séjours (46 %).

13 % des nuitées touristiques se déroulent dans la région de résidence et 21 % dans les régions limitrophes à la région de résidence. L'éloignement des destinations entraîne, bien entendu, une durée moyenne de séjours plus longue.

Les régions réceptrices de séjours touristiques des Français sont plus nombreuses et les flux réceptifs plus dispersés. 60 % des flux récepteurs sont répartis sur neuf régions, sans qu'une région réceptrice n'atteigne le score de la région émettrice Île-de-France. Deux régions de destination sont plus privilégiées par les Français : Rhône-Alpes (10 % des séjours, 18 millions de séjours) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (8 %, 15 millions de séjours) ; un deuxième groupe est formé des régions Île-de-France, Pays de la Loire et Bretagne (7 % des séjours touristiques, soit 12 millions de séjours chacune) ; un troisième groupe est composé du Languedoc-Roussillon et de l'Aquitaine (6 % et 10 millions de séjours chacune), enfin un quatrième groupe avec Midi-Pyrénées et Centre (5 % et 8 millions de séjours chacune).

Répartition des séjours et des nuitées		Source SDT, calcul des auteurs			
		Ensemble des séjours	Courts séjours	Longs séjours	Nuitées
Ensemble des régions	Dans la région de résidence	20 %	28 %	11 %	13 %
	Dans les régions limitrophes	27 %	21 %	33 %	21 %
	TOTAL	47 %	49 %	44 %	34 %
Île-de-France	Dans la région de résidence	5 %	9 %	2 %	2 %
	Dans les régions limitrophes	27 %	18 %	35 %	19 %
	TOTAL	32 %	27 %	37 %	22 %
Hors Île-de-France	Dans la région de résidence	25 %	35 %	14 %	17 %
	Dans les régions limitrophes	27 %	22 %	32 %	22 %
	TOTAL	52 %	56 %	46 %	40 %

Des séjours plus concentrés à l'émission qu'à la réception

60 % des séjours touristiques des Français sont émis par six régions : l'Île-de-France émet plus du quart des flux (46,5 millions de séjours), suivie de Rhône-Alpes (19 millions de séjours), de Provence-Alpes-Côte d'Azur (12 millions de séjours), des Pays de la Loire (10 millions de séjours), de l'Aquitaine (9,5 millions de séjours) et de Bretagne (8,5 millions de séjours). Parmi les régions les plus peuplées, le Nord-Pas-de-Calais fait exception : ses flux émis (7 millions de séjours) sont peu élevés par rapport à son nombre d'habitants, surtout pour les courts séjours. Les régions françaises participent de manière très inégale à l'émission des flux touristiques vers l'étranger : trois régions émettent à elles seules près de la moitié des séjours touristiques vers l'étranger. Il s'agit des régions les plus urbanisées et les mieux dotées en dessertes aériennes : Île-de-France émet 29 % des séjours à l'étranger, Rhône-Alpes 9 % et Provence-Alpes-Côte d'Azur 7,5 %.

La France reçoit plus de séjours touristiques qu'elle n'en émet

Toutes ces analyses prennent uniquement en compte les séjours touristiques des Français. Mais traiter des pratiques territoriales des touristes en France sans évoquer des visiteurs étrangers constituerait une lacune importante. Si aucune carte de cet ouvrage ne les représente isolément, on en donnera cependant une idée au travers de quelques chiffres. La France métropolitaine reçoit 75 millions de touristes étrangers pour un total de 561 millions de nuitées. Ces flux touristiques en provenance de l'étranger ont un poids économique important pour les régions françaises puisque environ 35 % de l'ensemble des nuitées touristiques effectuées chaque année dans l'Hexagone sont réalisés par les étrangers. Deux régions accueillent plus de touristes étrangers que de touristes français : Île-de-France et Alsace. Les touristes étrangers sont essentiellement originaires des pays européens : Allemagne, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Belgique, Italie... Ils concentrent leurs séjours sur quelques gran-

des destinations régionales légèrement différentes de celles des touristes français puisque l'Île-de-France arrive comme première destination, représentant à elle seule un quart des nuitées touristiques étrangères. Quatre autres régions captent ensemble un tiers des nuitées effectuées par les étrangers en France métropolitaine : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon et Aquitaine.

séjours touristiques est lente alors que la croissance des flux touristiques peut être rapide. Globalement, les Français se déplacent plus souvent mais vers les mêmes destinations. Et, en second lieu, les plus mobiles d'entre eux découvrent des destinations « nouvelles » qui préfigurent ce que pourrait être la future cartographie des territoires du tourisme en France métropolitaine.

Nombre de nuitées selon la région de destination

Sources : SDT 2004 et Enquêtes aux frontières, Direction du Tourisme

Région de destination	Touristes français		Touristes étrangers		Total nuitées
	Nuitées	Part	Nuitées	Part	
Île-de-France	40,0	26 %	115,9	74 %	155,9
Alsace	12,3	35 %	23,0	65 %	35,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	98,7	55 %	81,1	45 %	179,8
Rhône-Alpes	95,6	63 %	55,9	37 %	151,5
Languedoc-Roussillon	73,5	65 %	38,9	35 %	112,4
Bretagne	71,5	76 %	22,9	24 %	94,4
Aquitaine	64,3	71 %	26,9	29 %	91,2

Les Français fidèles et conservateurs

La moitié des destinations touristiques est fréquentée d'une année sur l'autre par une même personne. Bien entendu, certains lieux sont très polarisateurs comme la résidence secondaire, la famille proche et le cercle des amis, alors que d'autres devraient correspondre à une certaine liberté de choix comme l'hôtel ou le camping. Mais la réalité est plus complexe et les fidèles d'un établissement hôtelier ou d'un camping sont nombreux. Le plaisir de retrouver les mêmes lieux, les mêmes personnes, ses habitudes, conjugué à l'appréhension du nouveau peuvent expliquer ces comportements.

Une stabilité de la géographie des séjours touristiques

Une première cartographie réalisée à partir des déplacements touristiques des résidents des quatre plus grandes aires urbaines (Paris, Marseille, Lyon, Lille) et de trois régions (Bretagne, Aquitaine et Alsace) réalisée au cours de trois années espacées – 1995, 1998, 2001 – a montré une étonnante constance des principaux flux touristiques au fil du temps. Les régions privilégiées restent les mêmes avec de légères variations au niveau du détail des localisations et des tropismes secondaires :

- d'une part, les Français sont extraordinairement fidèles à certaines destinations ;
- d'autre part, l'évolution de la géographie des

Vers une typologie régionale du tourisme des Français en France

Les flux de voyageurs interrégionaux et intra-régionaux permettent de distinguer parmi les régions celles qui sont globalement émettrices

Trois indicateurs

Le premier, que nous pourrions appeler un *indice de gain de flux*, représente le rapport entre le nombre de voyages reçus de l'extérieur par la région et le nombre de voyages émis vers l'extérieur. Plus ce nombre est grand, plus la région est bénéficiaire de flux touristiques. Mais à nombre de voyages égal par habitant, une région est d'autant plus bénéficiaire qu'elle possède une faible population. Cette double relation explique des résultats qui, pour certains, pourraient paraître un peu étonnants au premier abord, notamment l'Île-de-France et Rhône-Alpes qui sont déficitaires. L'indicateur ainsi exprimé indique la propension d'une région à se « peupler » ou se « dépeupler » par l'effet des séjours.

Le second indice choisi est un *indice de sédentarité*. Il est représenté par le rapport de voyages passés dans une région par ses résidents au nombre total de voyages émis par la région, il mesure le caractère plus ou moins sédentaire d'une région. Plus il est élevé, plus les habitants sont casaniers et resteront dans leur propre région.

Le troisième indice choisi est le nombre de séjours émis par habitant d'une région, un *indice de mobilité touristique*.

de voyages hors de leur aire ou au contraire davantage réceptrices. La mesure de différents flux permet de construire plusieurs indicateurs qui caractérisent les régions.

À l'aide de ces indicateurs, une typologie régionale peut être établie en fonction du caractère bénéficiaire, déficitaire, attractif, expansif ou sédentaire de chaque zone géographique.

La France est divisée en deux par une ligne qui va du Havre à Genève. Au sud de cette ligne, les régions sont bénéficiaires – elles reçoivent plus de visiteurs qu'elles n'en émettent vers l'extérieur – ou tout au moins équilibrent leurs flux entrants et sortants (c'est le cas notamment de la région Centre), avec une sédentarité très au-dessus de la moyenne et une mobilité touristique globalement supérieure à la moyenne.

Au nord de cette ligne, à l'inverse des précédentes, les régions sont déficitaires, leur sédentarité est faible et leur nombre de séjours reçus par habitant globalement inférieurs à la moyenne.

Une exception notoire : l'Île-de-France. Avec un coefficient de sédentarité extrêmement faible et une population importante, l'Île-de-France émet de nombreux séjours touristiques. Alors qu'elle est une région très touristique, ses flux entrants ne compensent pas ses flux sortants et ce, même si l'on considère les flux de visiteurs étrangers dont le poids est très fort.

► *La région Île-de-France : attractive, expansive mais déficitaire*

Cette région « atypique » représente, en termes d'habitants, près d'un cinquième des Français. L'Île-de-France se caractérise par des taux exceptionnellement élevés ou bas. Le fait que cette région soit une région attractive (évident) mais déficitaire (moins évident) résulte de l'influence contradictoire de deux facteurs : un fort pouvoir attractif mais aussi une très forte

concentration urbaine qui se traduit par un pouvoir expansif très élevé vers les autres régions et vers l'étranger.

► *Régions expansives et déficitaires (peu attractives pour les touristes français) : les régions du nord et de l'est*

Il s'agit de l'Alsace, de la Lorraine, de Champagne-Ardenne, de la Picardie, de la Haute-Normandie et du Nord-Pas-de-Calais. Ces régions ont en commun un faible taux de départ touristique de leurs habitants joint à une propension à sortir de la région lorsqu'ils effectuent un voyage, et à leur déficit en flux touristiques. Ce déficit global est plus important pour les flux de longs séjours puisque ces régions, à l'exception de l'Alsace, reçoivent plus de flux de courts séjours qu'elles n'en émettent. Ce sont des régions de tourisme de courte durée, où les étrangers représentent une part importante : la part moyenne des étrangers dans les nuitées régionales est de 45 %. Elle atteint 65% en Alsace.

► *Régions expansives qui équilibrent leurs flux touristiques : entre le nord et le sud*

Il s'agit des régions géographiquement intermédiaires situées entre celles du nord et de l'est et celles du sud et de l'ouest : Basse-Normandie, Centre, Bourgogne, Franche-Comté, Auvergne et Limousin. Ces régions plutôt rurales et/ou de petite montagne bénéficient du vivier des deux grandes régions émettrices de flux : Île-de-France et Rhône-Alpes. Elles sont relativement expansives (moins de 20 % de leurs séjours se passent dans la région elle-même), leur nombre de séjours par habitant reste dans la moyenne et leur solde de flux est légèrement positif. La Basse-Normandie fait exception : elle reçoit deux fois et demi plus de touristes qu'elle n'en émet. Elle est la région traditionnelle des destinations de week-end ou de vacances des Parisiens. Ces régions sont globalement moins visitées par les étrangers, à peine 30 % des nuitées, mais les flux des étrangers permettent à ces régions de devenir bénéficiaires. C'est notamment le cas de la Bourgogne et de la Franche-Comté.

Elles équilibrent aussi leur solde de flux touristiques grâce aux courts séjours, comme c'est le cas du Centre et de la Bourgogne. Ces deux régions, proche de Paris pour l'une et proche de Paris et de Lyon pour l'autre, peuvent être atteintes en moins de deux heures à partir de Paris et/ou de Lyon par autoroute ou par TGV. Elles bénéficient des flux des deux principales régions émettrices et sont devenues le « berceau » des « nouvelles » résidences secondaires des Parisiens et des Lyonnais.

► *Régions bénéficiaires, sédentaires et attractives : de l'ouest et du sud*

Ce sont les régions de l'ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Aquitaine), du sud (Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon,

Le cas particulier de l'Île-de-France

L'Île-de-France, avec le poids de sa population et son taux d'urbanisation, joue un rôle particulier dans la distribution régionale des séjours. Avec 19 % de la population française, elle émet 26 % des flux touristiques. De plus, les Franciliens restent très peu dans leur région : 5 % seulement des flux sont intrarégionaux et ses principales destinations régionales sont relativement dispersées sur le territoire métropolitain. Les autres régions françaises métropolitaines se distinguent par deux caractéristiques très différentes de celles de l'Île-de-France : un tiers des flux émis par les régions est intrarégional ; Paris et sa région représentent un « pôle d'attraction » important pour toutes les autres régions : Île-de-France reçoit environ 10 % des flux interrégionaux émis par les régions, allant de 6 % pour Rhône-Alpes ou pour l'Alsace à 13 % pour la Bretagne. Il s'agit essentiellement de courts séjours.

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse) et Rhône-Alpes. Elles possèdent des caractéristiques communes : leur coefficient d'attractivité est élevé – elles accueillent au moins une fois et demie plus de séjours que leurs habitants n'en effectuent vers l'extérieur – et leurs habitants pratiquent fortement le tourisme local (35 % des séjours sont intrarégionaux). La part des étrangers dans les flux touristiques y est plus faible que dans les groupes précédents avec une exception, Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui compte 45 % d'étrangers dans l'ensemble de ses nuitées.

Toutes ces régions bénéficient d'attraits touristiques propres (les côtes bretonnes, celles de l'Atlantique et de la Méditerranée), de la montagne (Pyrénées et Alpes) et d'un climat agréable, ce qui explique en grande partie la « sédentarité » de leurs habitants.

Parmi ces régions, on peut distinguer trois sous-groupes : les régions de montagne, les régions littorales de l'ouest et les régions littorales du sud. Les régions de montagne, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes, se caractérisent par une durée moyenne des séjours récepteurs de l'ordre de six jours, une petite semaine.

Les régions ayant une façade littorale se caractérisent par leur très forte attractivité tant pour leurs propres résidents que pour les touristes des autres régions, et pour certaines d'entre elles pour les étrangers. Elles se distinguent, entre elles, par la durée des séjours et la part des étrangers qu'elles reçoivent : d'une part, les régions littorales les plus au sud (Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Corse), qui se caractérisent par une durée de séjours réceptifs très longue (supérieure à sept jours) et un taux d'étrangers élevé (plus du tiers dans la part des séjours qu'elles reçoivent), d'autre part, les trois régions littorales les plus à l'ouest et au nord-ouest – Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes –, avec des durées de séjours récepteurs plus faibles (six jours et demi) et des taux d'étrangers dans la part des séjours eux aussi plus faibles, environ 20 %.

LES COURTS ET LONGS SÉJOURS

Les longs séjours correspondent à une pratique plus ancienne que celle des courts séjours et l'acculturation aux voyages touristiques s'est faite à travers eux. Un Français qui se lance dans l'aventure du tourisme commence généralement par un séjour d'une durée supérieure à quatre nuits : 30 % de Français partent uniquement en longs séjours, 8 % uniquement en courts séjours et 35 % des Français partent à la fois en courts et en longs séjours. N'oublions pas qu'environ 25 % de Français ne partent ni en vacances ni en courts séjours.

Les différences de pratiques entre les courts

séjours et les longs séjours des Français sont parfois importantes. Les « longs séjours » sont motivés essentiellement par l'agrément (53 % des longs voyages), alors que les courts séjours se caractérisent par des motivations sociales, rencontrer la famille ou des amis (56 % des courts séjours).

L'éloignement de la famille, des amis, de la résidence secondaire n'est pas un véritable frein pour effectuer des courts séjours. Partir pour une courte durée est un style de vie et partir pour retrouver sa famille est une pratique courante de certains Français sans que la distance y soit un obstacle. Il s'agit de répondre à un fort besoin de convivialité – rencontrer des amis, des gens nouveaux, passer du temps en famille – dans un cadre de liberté pour l'organisation.

Comme les courts séjours se placent majoritairement sous le signe de la convivialité, les modes d'hébergement non-marchands dominent largement (69 % des courts séjours). Mais c'est encore la majorité des longs séjours (55 %) qui est assurée par l'hébergement non-marchands. Pour les courts séjours, les Français utilisent massivement leur voiture personnelle : son usage atteint 80 % contre 72 % pour les longs séjours. L'avion et le train se partagent le reste des voyages, avec le train qui est plus fréquemment utilisé pour les courts séjours.

Les touristes français en court séjour sont en moyenne plus jeunes que ceux en long séjour : jusqu'à la cinquantaine, les Français privilégient le court séjour : passé cet âge, ils partent plus volontiers en longs séjours. Cependant, les retraités partent aussi plus souvent en excursion en autocar.

Influence certaine des disponibilités économiques, les cadres supérieurs et les professions libérales montrent un grand intérêt pour les courts séjours. Au contraire, influence du temps disponible, les inactifs réalisent une fois et demi plus de longs séjours que de courts séjours.

Enfin, la fréquence de départs en séjours longs ou courts est fonction de la taille du ménage : les personnes seules jeunes et les couples sans enfant réalisent le plus de séjours.

Une géographie régionale des courts séjours

Une mobilité ancrée régionalement

La géographie des vacances a déjà été étudiée, notamment par l'Insee⁴. La géographie des courts séjours, moins connue, qui correspond aux pratiques de tourisme les plus récentes, permet de comprendre comment le rééquilibrage économique lié au tourisme des différentes régions françaises est possible.

La mobilité de courts séjours est (encore)

⁴ Cf. M. Christine.

ancrée régionalement : 36 % de l'ensemble des flux de courts séjours ont comme région de destination la région de résidence – et même 43 % si l'on excepte l'Île-de-France –, un tiers a pour destination une région limitrophe. Ceci explique aussi le fait que les régions émettrices puissent également être les régions réceptrices des flux de courts séjours.

Globalement, les résidents des régions du nord de la France sont plus enclins à sortir de leur région pour effectuer un court séjour que ceux du sud du pays. La tendance à la proximité est d'autant plus forte qu'une région possède des kilomètres de côtes maritimes (Bretagne, Aquitaine et Provence-Alpes-Côte d'Azur). Ses habitants sont alors moins enclins à en sortir lors des courts séjours. La région Rhône-Alpes, vaste et attractive, avec notamment les Alpes, voit 52 % des courts séjours de ses habitants effectués dans les limites de la région.

Concentration des émissions de flux et dispersion relative des zones réceptrices.

Contrairement aux flux de longs séjours qui présentent de forts tropismes à la réception, ceux des courts séjours sont concentrés – dans le temps et l'espace –, provoquant les fameux encombrements de départs et de rentrées de week-ends aux alentours des grandes agglomérations.

Deux régions émettent à elles seules près de 40 % des flux de courts séjours : 25 % pour la seule région Île-de-France, 12 % pour Rhône-Alpes. Provence-Alpes-Côte d'Azur et Pays de la Loire viennent en troisième position avec chacun 7 % des flux émis. Il s'agit là des régions françaises les plus peuplées et les plus urbanisées, à l'exception notable du Nord-Pas-de-Calais dont le taux de départ en court séjour est remarquablement faible.

En revanche, les lieux de destination des courts séjours des Français sont moins concentrés dans l'espace que ne le sont ceux des vacances : la moitié des courts séjours est concentrée dans 38 départements, alors que la moitié des longs séjours passés en France est répartie sur seulement 14 départements. L'Île-de-France exerce une très forte attractivité avec 11 % des courts séjours reçus, suivie des régions Rhône-Alpes (10 % des courts séjours), Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur (chacun 7 % des courts séjours reçus).

Une géographie régionale des longs séjours

Les flux des vacanciers en long séjour présentent de forts tropismes à l'émission et à la réception. Quatre régions émettent plus de la moitié des flux (Île-de-France 27 %, Rhône-Alpes 10 %, Provence-Alpes-Côte d'Azur 8 %, Nord-Pas-de-Calais 6 %) et cinq régions reçoivent plus de la moitié de ces flux : Pro-

vence-Alpes-Côte d'Azur (13 %), Rhône-Alpes (13 %), Languedoc-Roussillon (9 %), Aquitaine (8 %) et Bretagne (8 %). De plus, ces migrations sont concentrées dans le temps avec deux points : en février et surtout en juillet-août.

LES MODÈLES MIGRATOIRES

L'espace géographique est une construction complexe où des paramètres sociaux, historiques, culturels, naturels et économiques se combinent. La culture spécifique d'une région, son environnement et la proximité ou non des différentes infrastructures de transport sont autant de facteurs qui expliquent les différentes typologies de répartitions géographiques des lieux de temps libre.

Les migrations de courts séjours et de longs séjours sont différentes. Les modèles migratoires de ces deux temporalités touristiques sont développés ci-après.⁵

La culture régionale, l'environnement et la position par rapport aux différentes infrastructures de transport se combinent pour former des « types » de répartitions géographiques des lieux de tourisme.

Deux faits notables doivent être soulignés :

– l'étonnante homogénéité des comportements régionaux : à l'intérieur de chaque région, les populations locale suivent des modèles migratoires touristiques globalement semblables, qu'elles résident dans la grande agglomération ou dans le rural ;

– le rôle attractif de Paris et de sa région : Paris est un pôle attractif secondaire pour chacune des régions de France métropolitaine, quel que soit son éloignement de la capitale, même si son intensité tend à diminuer avec cet éloignement.

Les modèles migratoires des courts séjours

Cinq modèles migratoires de courts séjours se révèlent.

➔ *Modèle de vaste territoire contigu suivi par les Franciliens*

Ils arrosent tout le quart nord-ouest de la France, à l'exception de la Bretagne, délimité à l'est par une ligne allant de Charleville-Mézières à Mâcon, et au sud par une ligne de La Rochelle à Mâcon. La fréquentation des espaces diminue avec l'éloignement à la capitale, zone qui émet le plus de flux touristiques.

➔ *Modèle de territoire mononucléaire*

⁵ Les territoires privilégiés de destination des résidents d'une région seront détaillés dans la fiche qui lui est consacrée.

régional avec l'Île-de-France comme pôle secondaire : les résidents de l'Ouest et de l'Est

Il correspond aux territoires fréquentés pendant les courts séjours des habitants des régions de l'ouest de la France (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes) d'une part, d'autre part de l'est de la France (Alsace et Lorraine). Ce modèle est composé d'un noyau principal concentré sur la région elle-même (environ 55 % des séjours) et du pôle secondaire francilien qui accueille environ 10 % des séjours des habitants de chacune de ces régions. Les premiers s'étendent sur les côtes, les seconds sur les Vosges.

► *Modèle d'un territoire mononucléaire incluant l'Île-de-France : les résidents du Bassin parisien, du Nord-Pas-de-Calais et de la Bourgogne*

Ce modèle s'applique aux cinq régions du Bassin parisien (Basse-Normandie, Haute-Normandie, Picardie, Champagne-Ardenne, Centre) et au Nord-Pas-de-Calais. Le territoire mononucléaire formé par les destinations de courts séjours de ces Français est plus ou moins étendu dans et autour de la région et, par sa proximité, il inclut l'Île-de-France. Ce noyau est :

- très étendu pour les régions Centre, Champagne-Ardenne et Bourgogne ;
- dilaté le long des autoroutes pour les régions normandes et la Picardie ;
- très réduit pour le Nord-Pas-de-Calais.

Le territoire vécu pendant les courts séjours des Bourguignons marque une coupure qui s'explique par la non-contiguïté de cette région à l'Île-de-France d'une part, et, par la double attractivité de Paris et de Lyon sur cette région, d'autre part.

► *Un noyau central compact associé à deux pôles secondaires : les résidents des littoraux du sud*

Le noyau central est formé par la région d'émission des flux de courts séjours. Les deux pôles secondaires de destination de courts séjours pour ces habitants sont formés d'une part, par la grande agglomération la plus proche (en temps d'accès) de la région d'émission, et, d'autre part, par l'agglomération de Paris (6 %). Ce modèle est suivi par les résidents de l'Aquitaine, du Languedoc-Roussillon et de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ainsi, Toulouse et ses environs sont un pôle secondaire pour les Aquitains et les Languedociens-Roussillonnais, Lyon et ses environs pour les Provençaux.

► *Modèle de territoire polynucléaire : les résidents des régions de petite ou grande montagne*

Composé d'un noyau central formé par la région d'émission, et de plusieurs pôles secondaires dont l'Île-de-France, ce modèle

des destinations de courts séjours est suivi par les régions de montagne, qu'elle soit moyenne (Auvergne, Franche-Comté) ou haute (Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes). Le Limousin suit aussi ce modèle.

Les Rhônalpins affectionnent pour leurs courts séjours leur propre région et l'est de l'Auvergne, la côte méditerranéenne et Paris. Les résidents de l'Auvergne affectionnent pour leurs courts séjours la Corrèze, le sud de l'Auvergne, les monts du Lyonnais, les côtes du Roussillon et Paris. Les résidents de Midi-Pyrénées choisissent leur région mais aussi le littoral atlantique et la Côte Vermeille ainsi que Paris.

Les modèles migratoires de longs séjours

Les territoires vécus pendant les longs séjours deviennent, au cours du temps, plus diversifiés, discontinus et étalés. Les aires de vacances sont formées, pour la majorité des régions d'émission, de plusieurs sous-espaces éventuellement communs à plusieurs régions, notamment dans les grandes régions réceptrices de tourisme comme le sud de la France, les Alpes et la région parisienne.

Trois principaux modèles migratoires régionaux de longs séjours se révèlent avec, pour deux d'entre eux, deux sous-modèles.

► *Modèle de dispersion maximal hors région de résidence suivi par les Franciliens*

Ici encore, l'Île-de-France représente un cas particulier. Ses destinations de vacances sont disséminées sur le territoire français en dessous de la ligne allant du Havre à Genève, de façon relativement homogène, à l'exception des zones rurales du Massif central et avec quelques polarités un peu plus fortes en direction des espaces les plus récepteurs de tourisme, comme les côtes bretonnes méridionales et de l'Atlantique Nord, et le sud-est de la France, vers la mer et la montagne.

Les modèles migratoires de longs séjours suivis par les habitants des vingt et une régions de province forment deux groupes distincts : un modèle de territoire continu et un modèle de territoire diffus composé de pôles dispersés dans l'Hexagone.

► *Modèle de territoire continu*

– Modèle du territoire continu et étendu, avec l'Île-de-France comme pôle secondaire, suivi par les résidents de Rhône-Alpes et de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'espace de destination pour les longs séjours des Rhônalpins et des Provençaux s'étale sur une aire principale très étendue recouvrant le quart sud-est de la France et sur un pôle secondaire, l'Île-de-France. Toutefois, les Provençaux restent très concentrés dans leur région, leur territoire privilégié pour les longs séjours, alors que la côte méditerranéenne l'est pour les Rhônalpins.

– **Modèle de territoire mononucléaire étiré**, avec l'Île-de-France comme pôle secondaire, concernant les résidents du Sud-Ouest et du Nord-Est.

Les destinations de longs séjours de ces résidents sont rarement dans le rural « isolé ». L'Île-de-France est un pôle secondaire important (11 % environ des destinations). Ce modèle comprend sept régions formant deux sous-groupes :

– **Le Sud-Ouest** : Aquitaine et Poitou-Charentes, dont les destinations de longs séjours de leurs résidents s'étirent le long des côtes atlantiques et des Pyrénées ; Languedoc-Roussillon, dont les destinations de longs séjours s'étirent le long de la Méditerranée ; Midi-Pyrénées, dont les destinations de longs séjours s'étirent le long de la Méditerranée, de l'Atlantique et des Pyrénées. Le territoire principal des destinations de longs séjours des habitants de ces régions est très étiré à partir de la région émettrice. Il s'étale le long des côtes et de la montagne ;

– **Le Nord-Est** : la Lorraine, l'Alsace et la Franche-Comté, dont les destinations de longs séjours de leurs résidents s'étirent sur tout l'est de la France, du nord au sud, sans que la région de résidence soit un territoire principal de vacances.

➔ **Modèle de territoire polynucléaire dispersé**

Ce modèle est caractérisé par un éclatement des territoires de vacances en plusieurs aires secondaires, dont l'Île-de-France. Nous distinguons deux groupes de territoire polynucléaire dispersé.

– Un territoire central avec l'Île-de-France comme pôle secondaire important (10 %) et plusieurs pôles tertiaires, suivi par les résidents de l'Ouest.

Les destinations de vacances des habitants des régions concernées par ce modèle migratoire ne sont pas les grandes destinations classiques, excepté les côtes bretonnes. Il s'agit des habitants des régions de l'Ouest : Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie et Haute-Normandie. Leurs destinations de longs séjours se situent d'une part vers l'Atlantique Nord, d'autre part vers les Pyrénées et les Alpes, enfin le long de la Méditerranée.

– Des pôles attractifs de moyenne et petite importance dispersés dans l'Hexagone concernant les résidents du Nord et du Centre.

Il s'agit, d'une part, des régions du Nord avec la Champagne-Ardenne, le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie et, d'autre part, des régions du centre de l'Hexagone avec le Centre, la Bourgogne, l'Auvergne et le Limousin.

Les destinations de longs séjours des résidents des premières régions sont réparties sur des territoires peu étendus aux frontières naturelles ou administratives de la France métropolitaine. Les destinations de longs séjours des secondes régions sont situées sur des territoires plus étendus, y compris au centre du pays.

Évolution des modèles migratoires régionaux des longs séjours

En trente ans, la hiérarchie des régions réceptrices privilégiées des flux touristiques selon les régions d'émission montre une remarquable stabilité. En même temps que cette stabilité, une dispersion des séjours autour des territoires anciens de destination s'est opérée.

On assiste à une redistribution quantitative des flux touristiques entre les territoires privilégiés qui s'opère selon deux directions : un étalement des destinations des vacances autour du pôle principal et un développement des pôles secondaires anciens, avec l'émergence de nouveaux pôles.

Une dynamique d'évolution des territoires fréquentés pour le tourisme est en cours : plus la durée de la temporalité considérée est longue, plus les modèles de migrations régionaux deviennent complexes. Les vacances, en devenant segmentées dans le temps, ont rendu les répartitions des destinations moins exclusives et plus morcelées dans l'espace, formant des archipels. Dans le temps des vacances, le territoire de proximité a perdu de son attrait, mais le garde (encore) lors des courts séjours.

Si l'affluence et la fréquentation confèrent une valeur touristique à une destination, une densification croissante, une pression foncière sur ces destinations pourraient s'avérer contre-productifs pour ces espaces touristiques, notamment ceux du littoral et de montagne.

OBJECTIF POURSUIVI

Le but de cette cartographie est de mettre en évidence les territoires les plus massivement fréquentés pour le tourisme par les Français selon leur région de résidence.

Une représentation détaillée géographiquement

L'espace de résidence retenu est la région, ce qui correspond à la nécessité statistique de disposer d'un échantillon de séjours suffisamment important pour être représentatif.

Ce type de cartographie a été réalisé pour les déplacements domicile-travail par l'INSEE. Dans ce cadre, une seule carte permettait de visualiser les polarités depuis toute la France. Comme le tourisme donne lieu à des déplacements beaucoup plus dispersés que le domicile-travail, il serait illisible de retranscrire ces polarités sur une seule et même carte. Par souci de lisibilité et de sémiologie graphique, une carte a alors été élaborée pour chacune des régions de France.

Deux temporalités de tourisme

Les espaces de fréquentation touristique privilégiés des résidents de chaque région de France sont représentés selon deux temporalités de séjour : une carte pour les courts séjours, une autre pour les longs séjours.

Les espaces les plus massivement fréquentés sont délimités sur les cartes par des plages de couleur, avec un dégradé d'intensité suivant la densité de la fréquentation touristique de la zone.

Soulignons que seuls les espaces les plus densément fréquentés sont représentés, ce qui n'exclut pas que les résidents de l'espace émetteur se rendent ailleurs pour le tourisme. Il s'agit d'un résumé des polarités les plus fortes, pas d'une retranscription exhaustive.

LA SOURCE D'INFORMATION**Présentation générale de la base de données**

La base de données utilisée pour cartographier les espaces vécus des Français lors de leurs séjours touristiques est issue de l'enquête « Suivi de la demande touristique » (SDT), conduite par la société TNS Sofres, pour le compte de la Direction du tourisme. Cette cartographie a été réalisée

à partir des données du SDT cumulées sur la période de 1995 à 2001.

Le SDT porte sur un panel de personnes âgées de quinze ans et plus, représentatif de la population française métropolitaine. Ce panel comprenait 10 000 personnes jusqu'à l'an 2000 où il est passé à 20 000 individus interrogés. Chaque mois, les panélistes sont interrogés, par voie postale, sur leurs déplacements incluant au minimum une nuit hors du domicile durant le mois précédent l'enquête.

Le questionnaire porte d'une part sur le déplacement lui-même avec le mode de transport et la localisation du lieu de villégiature défini par la commune, le motif et la période, et d'autre part sur le séjour avec la durée, le mode d'hébergement et les activités pratiquées lors de ce séjour. Les caractéristiques socio-économiques et géographiques des enquêtés sont connues.

Choix des données pour la cartographie

Le fichier utilisé pour cette cartographie des séjours touristiques des Français est le fichier dit « constant », qui ne conserve du SDT que les individus ayant répondu régulièrement au questionnaire (au moins dix mois sur douze).

Comme l'échantillon de population interrogé a doublé depuis l'an 2000, il a dû être ramené au volume de la population totale grâce à un coefficient environ deux fois moins élevé à partir de l'an 2000. Des coefficients de pondération ont été définis par la Sofres, permettant de multiplier les observations par une valeur fixe pour chaque année afin d'obtenir des valeurs brutes d'individus et de flux.

Mieux connaître les voyages et les séjours des Français

Cette enquête comporte un niveau d'information « voyage » et un niveau « séjours ». Un voyage est la période comprise entre le départ du domicile et le retour au domicile incluant au moins une nuit. Le séjour représente le temps passé en un lieu fixe ou au cours d'un circuit comprenant au moins une nuit. Ainsi, un voyage peut comprendre un ou plusieurs séjours.

Dans le cadre de cet ouvrage, nous sommes attachés à décrire l'ensemble des destinations de séjours décrites par les panélistes. Par conven-

tion, un séjour incluant de une à trois nuits est appelé court séjour, au-delà de trois nuits, il est appelé long séjour. On classe les séjours selon le nombre de nuitées du voyage dans lequel il s'inclut (considérant que la différence entre les destinations de courts et de longs séjours est davantage liée à la durée disponible pour l'ensemble des vacances qu'à la durée de leurs étapes). Ainsi, sont classés sous le terme de courts séjours ceux inclus dans des voyages de trois nuitées ou moins, et sous le terme de longs séjours ceux inclus dans des voyages de plus de trois nuitées.

Les motifs professionnels et contraints ont été exclus du champ d'étude pour ne garder que les motifs personnels : visites à la famille et aux amis, le sport, la culture, les événements, les vacances, la résidence secondaire, etc.

LE « PROCÉDÉ » CARTOGRAPHIQUE

Cette cartographie a été réalisée à partir des données du SDT sur la période de 1995 à 2001. Les sept années de suivi des déplacements touristiques ont, dans un premier temps, donné lieu à une cartographie année par année. L'observation de ce premier jeu de cartes a montré une stabilité des polarités touristiques, en ce qui concerne les principales zones denses, et ce pour toutes les régions étudiées. Dès lors, il était possible de compiler les sept années pour obtenir une représentation statistique plus étoffée.

La base de données est, dans un premier temps, scindée en plusieurs bases, selon la région de résidence des personnes interrogées et le type de séjour (court ou long séjour). On dispose alors d'une base distincte pour chaque région d'étude.

La méthode de zonage

L'objectif recherché est de définir précisément les contours des zones de fréquentation touristiques, de pouvoir les quantifier et de mettre en avant les plus significatives.

La méthode utilisée pour délimiter les espaces les plus densément fréquentés correspond à une agrégation, sous forme de zones, des communes de destinations selon leur proximité et le nombre de visiteurs qu'elles reçoivent.

Pour chaque région étudiée, on dispose d'une liste de communes de destinations de séjours. À chaque commune, on associe le nombre de séjours reçus. Chaque commune de destination est considérée comme un point spatialement localisé par les coordonnées géographiques de son centre de gravité.

Mode d'agrégation des destinations

En premier lieu, toutes les communes de destination sont assemblées en couples de points selon toutes les combinaisons possibles : ainsi, si il n'existe que les trois communes de destination A, B et C on constituera les couples AB, BC et AC.

On attribue une valeur « densité » à chaque couple de commune selon un rapport : (nombre de visiteurs commune A + nombre de visiteurs commune B) / distance AB.

Un classement des couples de communes est ensuite réalisé, par ordre décroissant de densité.

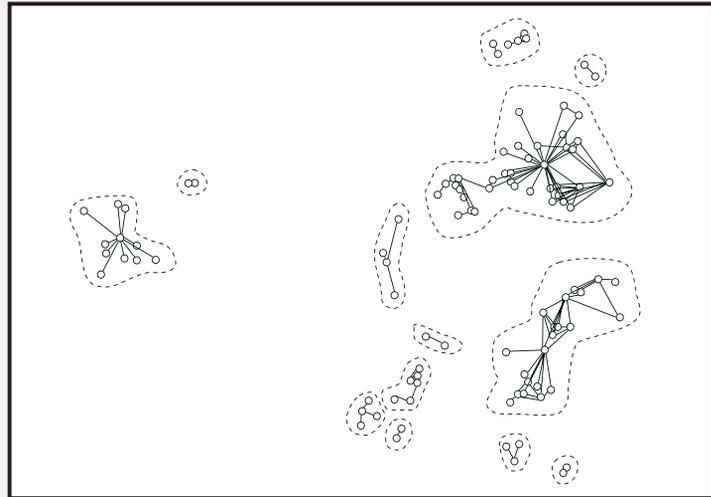
Un seuil de densité est fixé pour sélectionner les n premiers couples de destinations les plus denses, soit les segments les plus « fréquentés ». Il s'agit d'un seuil test que l'on va faire varier jusqu'à ce qu'il filtre le pourcentage d'information que l'on souhaite représenter.

Avec cette méthode, certaines destinations très polarisatrices, comme Paris par exemple, reçoivent une telle quantité de touristes qu'elles attirent dans leur champ la plupart des autres communes fréquentées. Tous les couples de communes situés à plus de cent kilomètres de distance sont alors exclus du procédé d'agrégation. La distance de cent kilomètres est celle retenue par l'INRETS pour départer le champs quotidien des déplacements du non quotidien. Ainsi, on ne relie deux communes entre elles que lorsqu'elles peuvent être reliées par un déplacement de l'ordre du quotidien.

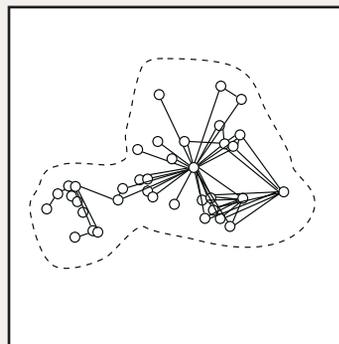
Les couples de communes ainsi sélectionnés sont matérialisés par des segments. Toutes les communes reliées entre elles par des segments, directement ou par saut de puce, composent alors des ensembles territorialisés (schéma 1). On obtient ici des groupes de communes, composés de couples présentant un niveau de densité minimal. Ces groupes de communes composent des zones de polarité touristic-

que dense que l'on met visuellement en évidence par des « taches » selon une méthode d'enveloppes.

la demande touristique française » (SDT), réalisée pour la Direction du tourisme par partenariat avec la Sofres.



Seules les zones contenant au moins 3 % des destinations sont retenues ; ce seuil est celui de la représentativité statistique. (Sans ce « nettoyage », on se retrouverait avec une quantité de microzones n'englobant qu'une part infime de destinations.)



L'information est filtrée afin de représenter les zones regroupant les 40 % de destinations les plus densément fréquentées dans l'espace, puis les 60 %, et enfin, pour un aperçu plus vaste la quantité d'information est élevée à 70 % .

Les zones se distinguent par un dégradé de couleur selon le pourcentage retenu et donc selon l'intensité de fréquentation représentée.

Les déplacements touristiques des Français sont mesurés ici à partir des données de l'enquête « Suivi de

Fondée sur l'interrogation mensuelle d'un panel de 20 000 individus (10 000 jusqu'en mars 1999) représentatifs de la population française âgée de quinze ans et plus, elle permet de connaître les déplacements touristiques des Français en France et à l'étranger sur une année, et notamment leur commune de résidence et leur commune de destination.

La taille de l'échantillon apparaissant limitée pour construire une matrice des flux interrégionaux sur une année, les résultats font appel ici à des moyennes établies sur la période 1997-2001 à partir du volume de nuitées extrapolées.

Les déplacements touristiques des étrangers, faute d'une enquête aux frontières depuis 1996, sont mesurés ici à partir des estimations annuelles réalisées par la Direction du tourisme, sur la même période. Celle-ci a développé en effet une méthodologie spécifique fondée sur l'estimation des dépenses mensuelles des étrangers en France, puis de l'estimation des volumes annuels d'arrivées et de nuitées, notamment au niveau régional.

Région visitée	Statistiques par région de destination (en milliers - Français de 15 ans et plus - voyages pour motif personnel)					Source : SDT 2004 Sofres/Direction du tourisme		
	Nombre de courts séjours personnels des Français	Nombre de longs séjours personnels des Français	Nombre de nuitées touristiques françaises	Durée moyenne de séjour des touristes français	Part des séjours par des habitants de la région	Nombre de nuitées des touristes étrangers (séjours de moins de 4 mois)	Part des nuitées étrangères dans l'ensemble des nuitées	
Alsace	1 783	1 113	12 321	4,3	23,2 %	22 950	64,2 %	
Aquitaine	5 146	5 380	64 333	6,1	28,8 %	26 864	23,9 %	
Auvergne	3 046	2 031	24 624	4,8	18,7 %	7 128	18,1 %	
Bourgogne	3 854	1 679	20 736	3,7	11,5 %	10 090	30,1 %	
Bretagne	6 692	5 576	71 517	5,8	26,9 %	22 894	20,3 %	
Centre	6 049	2 046	27 194	3,4	10,9 %	10 904	26,9 %	
Champagne-Ardenne	2 529	803	10 447	3,1	13,7 %	6 584	35,4 %	
Corse	153	806	10 653	11,1	0,8 %	7 436	32,4 %	
Franche-Comté	1 893	1 281	13 666	4,3	21,9 %	5 275	23,1 %	
Île-de-France	8 590	3 456	40 004	3,3	22,1 %	115 864	77,2 %	
Languedoc-Roussillon	4 911	5 840	73 452	6,8	16,2 %	38 899	28,9 %	
Limousin	1 210	991	12 142	5,5	12,4 %	2 119	11,7 %	
Lorraine	2 533	1 425	16 214	4,1	26,5 %	9 813	30,7 %	
Midi-Pyrénées	4 710	3 818	43 710	5,1	21,5 %	20 146	27,8 %	
Nord-Pas-de-Calais	3 164	1 811	20 968	4,2	24,5 %	17 927	44,9 %	
Basse-Normandie	3 677	2 022	24 473	4,3	8,7 %	14 234	32,3 %	
Haute-Normandie	2 485	871	10 411	3,1	18,1 %	7 443	39,7 %	
Pays de la Loire	7 003	4 828	60 545	5,1	26,0 %	13 032	14,8 %	
Picardie	2 713	1 034	13 439	3,6	12,4 %	7 512	32,5 %	
Poitou-Charentes	3 641	3 048	36 356	5,4	17,2 %	10 550	18,7 %	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6 277	8 428	98 689	6,7	25,7 %	81 106	39,4 %	
Rhône-Alpes	9 335	8 874	95 628	5,3	32,0 %	55 877	32,7 %	
France	91 394	67 161	801 521	5,1	19,6 %	514 648	34,4 %	

Source : SDT 2004 Sofres/Direction du tourisme)

Région de résidence	Statistiques par région émettrice (en milliers - Français de 15 ans et plus - voyages pour motif personnel)						Source : SDT 2004 Sofres/Direction du tourisme)			
	Nombre d'habitants de la région au 1 ^{er} janvier 2004	Taux de départ (voyages personnels)	Taux de départ en longs voyages personnels	Taux de départ en courts voyages personnels	Volume de courts séjours personnels (toutes destinations)	Volume de longs séjours personnels (toutes destinations)	Volume de nuitées personnelles (toutes destinations)	Part des séjours intrarégionaux	Part des séjours personnels à l'étranger	Part des nuitées personnelles à l'étranger
Alsace	1 793	70,9 %	62,2 %	39,7 %	2 385	1 981	22 253	15,4 %	22,6 %	26,2 %
Aquitaine	3 049	73,4 %	65,5 %	50,4 %	5 488	3 982	43 909	32,0 %	10,2 %	17,8 %
Auvergne	1 327	73,0 %	61,1 %	47,8 %	2 215	1 517	18 579	25,5 %	7,1 %	13,4 %
Bourgogne	1 616	76,4 %	65,5 %	53,0 %	2 313	1 950	20 981	14,9 %	9,4 %	15,1 %
Bretagne	3 011	69,3 %	57,9 %	44,5 %	5 346	3 268	39 574	38,3 %	7,6 %	12,8 %
Centre	2 480	78,5 %	70,6 %	52,9 %	3 907	3 453	39 316	12,0 %	7,9 %	12,3 %
Champagne-Ardenne	1 330	66,0 %	56,0 %	39,9 %	1 647	1 391	16 111	15,0 %	10,2 %	18,9 %
Corse	272	52,4 %	49,2 %	13,3 %	139	139	2 369	2,9 %	25,6 %	24,6 %
Franche-Comté	1 133	69,3 %	57,0 %	42,3 %	1 902	1 231	14 875	22,2 %	9,8 %	16,0 %
Île-de-France	11 264	86,3 %	83,2 %	56,3 %	23 599	22 888	279 309	5,7 %	12,0 %	16,1 %
Languedoc-Roussillon	2 458	72,2 %	60,7 %	47,9 %	4 087	2 948	32 682	24,8 %	12,7 %	17,7 %
Limousin	712	65,3 %	49,3 %	47,4 %	1 127	750	9 006	14,6 %	4,3 %	6,1 %
Lorraine	2 329	69,9 %	61,2 %	38,5 %	2 935	2 571	29 668	19,1 %	14,6 %	20,3 %
Midi-Pyrénées	2 687	72,6 %	59,0 %	51,9 %	4 602	3 219	37 067	23,5 %	10,3 %	17,3 %
Nord-Pas-de-Calais	4 026	59,5 %	53,5 %	27,5 %	2 966	4 066	53 564	17,3 %	13,5 %	15,9 %
Basse-Normandie	1 443	67,3 %	60,5 %	42,8 %	2 079	1 275	16 076	14,8 %	10,9 %	17,8 %
Haute-Normandie	1 805	75,6 %	67,0 %	45,4 %	2 634	2 183	25 444	12,6 %	8,7 %	14,8 %
Pays de la Loire	3 344	73,4 %	64,2 %	49,4 %	5 912	4 236	48 326	30,3 %	6,6 %	12,1 %
Picardie	1 875	69,4 %	60,1 %	36,3 %	1 987	1 999	23 855	11,6 %	11,1 %	14,7 %
Poitou-Charentes	1 687	75,2 %	60,3 %	50,3 %	2 529	1 876	21 832	26,1 %	6,9 %	11,3 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 666	71,3 %	61,6 %	43,5 %	6 054	5 775	65 045	31,9 %	13,1 %	18,7 %
Rhône-Alpes	5 893	80,5 %	72,3 %	55,4 %	10 778	8 376	93 616	30,4 %	9,2 %	14,4 %
France	60 200	74,3 %	65,9 %	47,3 %	96 632	81 072	953 457	19,6 %	10,8 %	16,0 %

TOURISME

Touriste : est toute personne voyageant hors de son environnement habituel quel que soit le motif (affaires, loisirs, etc.) et dont le voyage comporte au moins une nuit hors du domicile et dure au plus un an. Dans cet ouvrage, le champ d'étude se focalise sur les touristes en déplacement pour « motif personnel » qui peut être d'agrément (croisière, manifestation sportive ou culturelle, festival, visite d'un lieu, repos...) ou de sociabilité (visite à la famille, aux amis,) ou bien encore suivre une cure thermale ou aller faire un séjour linguistique....

Tourisme : c'est l'ensemble des déplacements et des activités des touristes. C'est le tourisme qui fait le tourisme.

Le voyage commence au départ du domicile et se termine lors du retour à ce domicile. Un voyage peut comporter plusieurs déplacements et plusieurs séjours. Le voyage mono-séjour, très majoritaire, se compose d'un déplacement pour aller vers un lieu, suivi d'un séjour en ce lieu et du déplacement de retour vers le domicile.

Le séjour représente le temps passé **en un lieu fixe** comprenant au moins une nuit. On distingue le **court séjour**, séjour incluant une à trois nuitées, du **long séjour**, séjour comprenant **au moins quatre nuités**.

Vacances : voyage comportant au moins quatre nuitées consécutives en dehors du domicile, effectué pour des motifs autres que professionnel, d'étude ou de santé. La notion de vacances est plus restreinte que celle de « tourisme » puisqu'elle n'englobe pas le tourisme d'affaires ni de santé.

Les régions sont étudiées sous leur double aspect d'émetteur et de récepteur. Les caractéristiques d'émission sont étudiées à partir de la mobilité des habitants de la région. Pour la réception, l'analyse porte sur le nombre, l'origine et le comportement des touristes qui viennent séjourner dans la région.

RÉGION ÉMETTRICE

La mobilité de la population d'une région est caractérisée par plusieurs indicateurs : le taux de départ en tourisme, le nombre de voyages par habitant, le nombre de voyages par partant ainsi que le nombre de nuitées (ou nuits) correspondant, dont on déduit les durées moyennes de séjour. Ces indicateurs se déclinent pour les courts et pour les longs séjours.

Le taux de départ est le rapport entre le nombre de personnes de la région parties au moins une fois en voyage dans l'année et la population totale de la région. C'est la part de la population concernée par les voyages.

Le nombre de voyages par habitant est le rapport entre le nombre de voyages entrepris au cours d'une année par les habitants de la région et le nombre total d'habitants de la région.

Le nombre de voyages par partant est le rapport entre le nombre de voyages réalisés au cours d'une année par les habitants de la région et le nombre d'habitants de la région qui ont voyagé au moins une fois dans l'année. Ce nombre représente la fréquence de voyage des personnes qui voyagent.

Le taux d'urbanisation est la part des habitants de la région qui résident dans une commune appartenant à une aire urbaine. En moyenne, le taux de départ en tourisme est nettement plus élevé pour les urbains que pour les ruraux.

RÉGION RÉCEPTRICE

L'attractivité d'une région est mesurée par le nombre des séjours ou des nuitées touristiques effectués dans cette région. Une part de ces séjours ou nuitées touristiques est réalisée par les habitants de la région eux-mêmes, une autre part est réalisée par des touristes venant d'autres départements français ou de pays étrangers.

On rapporte ce nombre de séjours et de nuitées touristiques au nombre d'habitants de la région ou à la superficie du territoire de la région. Plusieurs indicateurs ont été calculés pour caractériser les régions.

Le solde touristique d'une région est la différence entre le nombre de séjours ou nuitées touristiques effectués dans cette région par les habitants des autres régions françaises ou des pays étrangers (flux entrants) et le nombre de séjours ou nuitées touristiques réalisés par les habitants de cette région dans les autres régions françaises ou à l'étranger (flux sortants).

L'indice de gain de flux est le rapport entre les flux entrants et les flux sortants d'une région.

Dans cet ouvrage portant essentiellement sur les flux internes au territoire français métropolitain, certains soldes sont donnés en référence aux seuls échanges entre les régions françaises métropolitaines, excluant les déplacements vers ou en provenance des régions d'outre-mer et des pays étrangers.

L'auto-attractivité (ou indice de sédentarité) est mesurée par le rapport entre le nombre de séjours (ou de nuitées) touristiques que les habitants de la région effectuent dans leur propre région de résidence et le nombre total des séjours (ou nuitées) touristiques réalisés par les habitants de la région. Cette auto-attractivité est forte dans les régions littorales ou de montagne où les habitants trouvent sur place leurs pôles d'attraction touristiques. Pour une région possédant une auto-attractivité élevée on utilisera les qualificatifs de **sédentaire** ou **casanier**. Une région de faible auto-attractivité sera qualifiée d'expansive ou **extravertie**.

L'auto-attraction est mesurée par la part des habitants de la région dans le total des séjours (ou des nuitées) touristiques réalisés dans la région : il s'agit d'autoconsommation touristique. Une auto-attraction forte peut résulter de situations très différentes : par exemple une région peu attractive dont les habitants ont un comportement casanier ou, au contraire, une région très attractive comportant en son sein une ou plusieurs grandes villes dont les habitants trouvent à proximité leurs espaces touristiques de prédilection.